

CHAPITRE 2 – LA PÉDAGOGIE EN CLASSE DÉDOUBLÉE

La mesure « 100 % de réussite au CP » nécessite, d'interroger au quotidien les fonctionnements pédagogiques retenus, de s'inscrire dans les préconisations du cadrage départemental et national. **Un CP à « effectif réduit »**, n'est pas un mini-CP. La mesure appelle une analyse réflexive sur les pratiques pédagogiques afin de les faire évoluer, à l'aune du prescrit et des résultats des élèves. **Le professeur se saisit de l'opportunité qu'offre la mesure classes dédoublées.**

Les sciences cognitives ont identifié quatre facteurs qui déterminent la facilité d'apprentissage : **l'attention, l'engagement actif, le retour d'information et l'automatisation.**

Le petit effectif dans la classe de CP ou CE1 allégée, favorise ces quatre facteurs. La classe à effectif réduit est une véritable opportunité pour l'élève qui bénéficie d'un enseignement resserré, identifie mieux les enjeux d'apprentissages des tâches scolaires proposées, sort de la logique de « faire » et développe une activité de « penser ».

Les **processus attentionnels** des élèves sont considérablement améliorés. La classe à effectif allégé constitue un environnement calme, apaisant et propice à la sérénité dans le travail, car le bruit et les sources de distraction sont réduits. Le professeur s'adresse plus souvent à chacun. Les élèves peuvent plus facilement se déplacer et investir les différents espaces conçus pour eux. Le professeur prend le temps d'observer chacun à sa tâche : le retour d'information immédiat sur l'action en cours, constitutif de l'apprentissage, est plus efficace et intègre celui-ci de manière pérenne.

La classe à petit effectif permet de donner du dynamisme à l'enseignement. La mise au travail, la gestion des transitions entre les activités, tout est considérablement accéléré. Le professeur, à partir d'un emploi du temps journalier évolutif, organise des plages d'entraînement courtes, structurées, qui alternent avec des plages de détente.

Les visites de classe, suivies et accompagnements par l'équipe de circonscription sont une opportunité pour, d'une part faire découvrir aux professeurs les résultats de la recherche et les aider à les traduire dans la classe, et d'autre part les convaincre des opportunités qu'offre la classe à effectif allégé.

Ce que permet la mesure classes dédoublées

Le format de la classe dédoublée permet le développement de compétences transversales structurantes pour l'activité intellectuelle des élèves.

Les conditions en classe dédoublée doivent favoriser les apprentissages suivants, à chaque occasion :

- observer/apprendre à observer
- comparer/apprendre à comparer
- trier, classer, ordonner, estimer/apprendre à trier, classer, ordonner, estimer
- apprécier, partager un ressenti, une émotion
- donner un avis/apprendre à donner un avis
- manipuler, décrire/apprendre à manipuler, décrire
- reproduire, dessiner, représenter/apprendre à reproduire, dessiner, représenter

Les **échanges langagiers**, plus nombreux qu'en classe à 25, sont gages de progrès, en langage oral mais aussi dans tous les domaines d'enseignement :

- le professeur explicite à tous les élèves le **sens et les finalités** des apprentissages ;
- il s'assure que chacun comprend bien les consignes et il invite les élèves à les reformuler ;
- il invite les élèves à expliciter leurs démarches et à communiquer sur les obstacles qu'ils rencontrent ;
- il vise l'amélioration des compétences discursives : reformulations, émissions d'hypothèses, argumentation ;
- il est exigeant quant à la justesse syntaxique et lexicale orale de chacun ;

Les performances des élèves sont améliorées grâce à un temps passé avec le professeur :

- les élèves bénéficient d'interventions ciblées et massées rendues possibles par le petit effectif ;
- les interactions dans la relation duelle professeur/élève sont beaucoup plus fréquentes ;
- tous les élèves lisent individuellement avec le professeur ;
- le professeur **observe** véritablement les élèves à la tâche et tire parti de leurs erreurs.
- il est en mesure **d'identifier beaucoup plus rapidement les obstacles** que rencontre l'élève et d'apporter des réponses adaptées.

Le professeur personnalise son enseignement :

- il utilise les variables de la différenciation ;
- il cherche **un équilibre bénéficiant à tous** ;
- il enseigne selon des modalités qui se complètent : **le collectif, les petits groupes et l'individuel** ;
- il apporte **une aide individualisée** aux élèves qui en ont besoin ce qui permet d'identifier les procédures des élèves par une observation soutenue et de répondre aux besoins repérés ;
- plus attentif à chacun, il inscrit tous les élèves dans une dynamique de progrès.

Les apprentissages sont renforcés par des modalités d'entraînement plus variées et répétées :

- les phases de découverte et de manipulation, systématiquement suivies d'un temps de **structuration** du savoir et d'un temps d'entraînement, sont plus fréquentes ;
- les **phases d'entraînement** au service des **automatismes** sont augmentées, elles sont pensées dans le cadre d'activités ritualisées ;
- les **apprentissages sont répétés** dans des contextes différents ;
- Les séances plus courtes donnent du dynamisme à l'enseignement et permettent d'accorder le temps nécessaire à tous les domaines d'enseignement.
- l'emploi du temps journalier et hebdomadaire, évolutif, offre une dimension encore plus rythmée et structurée aux apprentissages ;
- les conditions matérielles permettent de plus grandes adaptations (espace classe repensé, jeux pédagogiques) sont au service des apprentissages ;
- l'apprentissage du travail en autonomie est renforcé, par une attention plus soutenue

Éviter la sur-sollicitation, entretenir la motivation et l'attention des élèves

Lors des visites de classes dédoublées, l'emploi du temps journalier requiert toute l'attention de l'équipe de circonscription. Pour éviter la sur-sollicitation, écueil possible avec un groupe restreint d'élèves, le professeur organise la journée en distinguant les phases d'apprentissage, les temps collectifs ou individuels, les travaux en autonomie, en grand groupe ou en petits groupes.

Les enfants ont des temps d'attention relativement courts mais particulièrement intenses. Contrairement aux adultes, ils se fatiguent vite, mais ils reprennent de l'énergie aussi vite. Il est important de les solliciter sur des temps courts, et d'autant plus courts que les enseignements sont nouveaux. Une alternance de temps de découverte, d'entraînement, de jeu et de repos, s'enchaînent avec régularité dans la journée de classe.

Les élèves reconnaissent l'identité formelle des situations dont les enjeux ne varient pas et qui constituent des repères sûrs, même si les contenus évoluent.

Les exercices ritualisés, à ne pas confondre avec les « rituels » sont des exercices réguliers et de courte durée, concernant les apprentissages fondamentaux, visent l'installation des automatismes, structurent la journée et donnent des repères aux élèves : dictées de syllabes, phrase ou problème du jour, calcul mental, dictée de nombres, rétroactions sur les mots de vocabulaires étudiés lors de la leçon précédente.

Pour éviter qu'ils ne deviennent des routines qui lassent les élèves, les exercices évoluent au fil des périodes et au gré des apprentissages.

Concevoir un entraînement régulier au service de l'automatisation

En début d'apprentissage, l'effort cognitif mobilise toutes les ressources du cortex frontal. Afin de libérer l'esprit pour se consacrer à d'autres tâches, il est indispensable que la connaissance soit automatisée.

En lecture, par exemple, ce n'est que lorsque les procédures de décodage sont complètement automatisées que l'élève peut se concentrer sur le sens du texte qu'il lit.

L'automatisation et la mémorisation passent par la **répétition** et l'**entraînement** qui est une partie essentielle du processus d'automatisation. Les **exercices répétés** sont donc pertinents pour l'intégration d'automatismes. Les **phases d'entraînement** de la maîtrise du code nécessitent d'être courtes, intenses et fréquentes dans une même journée. Le professeur doit donc envisager pour un même contenu plusieurs plages de répétition dans la même journée, s'il veut obtenir une bonne mémorisation : lecture de nombres entiers, procédures issues d'un travail en calcul mental, tables, gammes de syllabes, de mots...

Lors des visites de classes et des accompagnements, une réflexion partagée avec le professeur, sur le temps consacré à l'apprentissage et à l'entraînement est indispensable.

Au cours préparatoire

La lecture dès le début de l'année doit faire l'objet d'un entraînement intensif. Tous les jours, tous les élèves s'entraînent à lire à haute voix les syllabes, les pseudo-mots, les mots puis les phrases à haute voix. La fluence est travaillée tout au long de l'année sur des segments de plus en plus longs (de la syllabe au texte). **L'effectif réduit permet au professeur de faire lire à haute voix tous les élèves**, le plus possible, individuellement, en tout petit groupe, en classe entière à partir de supports variés (manuel de lecture, murs de syllabes et de mots, textes didactisés 100 % déchiffrables extraits de la littérature de jeunesse, et sur des segments de plus en plus longs et complexes.

Au cours élémentaire

Le travail a vocation à se poursuivre au CE1 pour parvenir à une automatisation complète.

Le professeur identifie en début d'année les élèves qui n'ont pas automatisés leurs procédures de décodage. Il propose quotidiennement un entraînement intensif : lecture de syllabes, de pseudos-mots, de mots, de petites phrases puis de textes. Parallèlement, il conçoit la révision des graphèmes complexes pour les élèves encore hésitants et multiplie les exercices de fluence.

Différencier et personnaliser les apprentissages afin de faire progresser chacun

La différenciation est au cœur de la mesure 100 % de réussite classes dédoublées. La classe à effectif allégé est un groupe hétérogène ; elle constitue un cadre idéal pour faire émerger et faire évoluer les procédures enseignantes en matière de différenciation.

En effet, la classe dédoublée permet une observation et une écoute de chacun des élèves lorsqu'ils sont au travail, afin de mieux comprendre comment ils s'y prennent ; elle facilite les échanges au cours de la réalisation de la tâche pour mieux finaliser l'activité et expliciter les façons de faire. Elle évite les situations d'attente et privilégie les interactions entre pairs. La classe à effectif allégé permet un étayage individualisé et une remédiation adaptée à des besoins mieux identifiés.

L'observation des élèves, au service de la différenciation, permet au professeur d'être réactif et de réguler si nécessaire son enseignement. Cette expertise se développe d'autant mieux qu'elle fait l'objet d'une vigilance accrue des équipes de circonscription en visite de classe. Les professeurs et les équipes méritent d'être outillés pour éviter les écueils et organiser une différenciation efficace. Le cadre serein de la classe dédoublée, la connaissance fine des élèves, conjugués à l'expertise du formateur y contribuent.

Les difficultés passagères ou durables dans tous les domaines d'enseignement n'échappent pas à un professeur face à une classe dédoublée. S'il consigne ses observations dans des outils spécifiques (grilles d'observations, tableaux synoptiques des profils individuels et du profil de la classe à chaque période), il développe une connaissance très fine des besoins de ses élèves. Il est en mesure d'identifier très précisément la nature des difficultés. A l'issue des constats (observation des élèves, résultats aux évaluations et aux petits tests en classe), le professeur répond aux besoins des élèves : il diversifie et adapte, pour chacun, les postures d'étayage en fonction de l'apprentissage en jeu.

Le professeur met en œuvre un fonctionnement souple, où les apprentissages sont suffisamment explicités et diversifiés pour que les élèves puissent travailler selon leurs propres modalités d'appropriation. Il encourage leur participation à une démarche collective d'enseignement qui vise l'acquisition des mêmes savoirs et savoir-faire pour tous.

L'effectif réduit permet de mieux focaliser l'attention sur « comment l'élève apprend ? », comment il s'y prend pour effectuer une tâche (par exemple : encoder un nouveau mot, effectuer une addition, résoudre un problème, rédiger une ou plusieurs phrases).

L'observation de l'élève et la compréhension des processus permet d'engager une **remédiation immédiate** avec le concours de l'élève. Une remédiation peut aussi être organisée avec des petits groupes de besoins pour l'acquisition d'une compétence bien identifiée.

A cet égard, **la composition des groupes mérite d'être réfléchie**. On regroupera les élèves qui rencontrent **la même nature de difficulté**. Encore faudra-t-il avoir identifié très précisément ce qui fait obstacle à la réussite – mauvaise interprétation de la consigne, procédures inefficaces, méconnaissance d'un concept ou d'une procédure- en observant les élèves à la tâche.

L'organisation spatiale de la classe dédoublée, évolutive et flexible, permet pour cette modalité de différenciation, un travail en îlots. Les élèves peuvent ainsi éviter le bruit et se concentrer autour du professeur. Cette organisation ne doit en aucun cas être figée, avec des « îlots de niveau », regroupant à l'identique les mêmes élèves pour tous les domaines d'enseignement. La flexibilité des groupes selon les compétences à renforcer est à encourager.

Faut-il différencier avant, pendant ou après la séance d'apprentissage ? Il est difficile de répondre à cette question de manière tranchée, tant les situations observées en classe et les profils d'élèves sont divers. La pratique d'une pédagogie de la circonstance, mais, ce qui n'est pas contradictoire, une préparation soignée en amont, sont requises pour adapter l'étayage aux besoins de chacun. **L'élève apprend à partir de ce qu'il ne sait pas encore**. Au risque de voir apparaître des erreurs, il est préférable de laisser l'élève agir seul dans un premier temps, et de revenir avec lui, dans un deuxième temps, sur ses stratégies erronées.

Pour autant, il convient d'être attentif à la mise au travail. Il ne s'agit pas de placer un élève, trop longtemps seul face à son exercice, en situation d'attente, voire d'échec. **Le petit effectif permet au professeur de repérer très vite si tous s'engagent dans la tâche** et de répondre aux stratégies de contournement.

L'usage d'amorces est parfois nécessaire. Pour aider l'élève à se lancer dans le travail : observer comment un autre élève s'y prend, lui faire utiliser un outil d'aide auquel il n'a pas songé, recourir à un exercice passé qui présente des similarités avec le travail à effectuer. Beaucoup d'élèves ne parviennent pas à accomplir une tâche, même s'ils maîtrisent les connaissances et les procédures nécessaires : ce qui fait obstacle à leur réussite est leur incapacité à déterminer lesquelles de ces ressources il convient de mobiliser.

Un échange préalable entre l'élève et le professeur (reformulation des consignes, référence à des travaux antérieurs, sériation des tâches à accomplir) aide l'élève à entrer dans la tâche et donc à se risquer à agir. Cette pratique différenciée ne le mettra pas à l'abri des obstacles à venir mais aura le mérite de faciliter son engagement.

L'apprentissage se fait précisément au moment où l'élève, guidé par le professeur, en explicitant son interprétation de la consigne et ses procédures, prend conscience qu'il a utilisé une voie erronée, et y remédie, grâce à des pistes apportées.

Différencier, c'est refuser une mise à l'écart des élèves les plus fragiles du reste de la classe, en leur proposant une tâche très différente qui risque de les voir s'installer dans une situation durable de dépendance et de décalage perpétuel par rapport aux autres.

Le professeur préférera des adaptations de la tâche donnée à tous (repères complémentaires, consignes allégées) à une tâche très différente. Tout se jouera après la mise en activité, au moment où l'élève s'appropriera ou non les aides proposées. Une approche intéressante consiste à prévoir des séances d'anticipation des obstacles prévisibles auxquels seront confrontés certains élèves.

Enseigner explicitement pour donner du sens aux apprentissages

Les situations d'enseignement peuvent induire involontairement des sous-entendus et des malentendus qui constituent des obstacles potentiels pour les élèves. L'équipe de circonscription est attentive, lors des visites de classe, à la capacité du professeur à expliciter le sens et les finalités de l'apprentissage. L'usage d'un vocabulaire adapté à l'âge des élèves, les reformulations des consignes de travail par les élèves eux-mêmes garantissent une meilleure appropriation. Le professeur s'assure ainsi que tous les élèves sont en mesure de s'engager dans le travail.

Les élèves scolarisés en réseau d'éducation prioritaire peinent à identifier les enjeux d'apprentissage des tâches scolaires proposées. Nombre d'entre eux, enfermés dans une logique du « faire », visent la réussite immédiate de la tâche sans se préoccuper du « comment faire ? ». En classe dédoublée le professeur prend le temps de s'assurer de la compréhension des enjeux et finalités de la tâche par tous les élèves. Il sollicite la reformulation des consignes, il invite à une expression sur la finalité des apprentissages, avec une attention accrue pour ceux qu'il sait en difficulté. Il prend appui sur les travaux antérieurs en rapport avec le travail demandé et pousse, chacun à se servir de ses outils personnalisés (sous-main, cahier de référence, fiche méthodologique, manuel de lecture...). Il les aide enfin à hiérarchiser les tâches.

Aider un élève en difficulté en classe dédoublée

- Fixer des objectifs réalistes, adapter la tâche et le matériel aux capacités.
- Présenter l'information de façon simple et structurée sans surcharge inutile ; éviter la double consigne.
- Aider l'élève à se référer à des expériences connues lors d'un nouvel apprentissage, favoriser les rétroactions (travaux antérieurs apparentés au travail demandé ; notions déjà étudiées)
- Solliciter les connaissances automatisées.
- Aider l'élève à identifier les tâches intermédiaires et les réaliser une à la fois.
- Outiller l'élève pour améliorer son organisation, fournir des repères visuels ou auditifs selon ses besoins et expliciter les étapes.
- Guider verbalement la procédure. L'aider à développer un langage intérieur en lui faisant expliciter la tâche.
- Diminuer la quantité au profit de la qualité.
- Allouer plus de temps qu'aux autres élèves pour terminer la tâche et prévoir des temps de pause.

Penser l'organisation spatiale et matérielle en fonction des modalités d'apprentissage

L'espace scolaire constitue un enjeu important. C'est un espace d'apprentissage qui doit répondre aux besoins relationnels, cognitifs et moteurs des élèves. C'est un espace qui participe pleinement à l'efficacité de l'enseignement. Une réflexion entre espace et pédagogie est attendue en classe dédoublée.

L'aménagement de la classe est un acte pédagogique qui se prépare en amont en fonction des apprentissages visés. L'espace classe est flexible et évolutif. Il permet autant le déploiement de l'enseignement différencié que les regroupements. Pour l'équipe de circonscription, il s'agit de mettre en discussion, à partir de l'agencement de la salle de classe, un modèle de l'enseignement exclusivement frontal, et inviter le professeur à envisager la flexibilité de l'organisation de l'espace en fonction des modalités et contenus des apprentissages.

Quelques exemples :

- Disposition frontale face au tableau de quelques tables pour les séances dédiées à la maîtrise du geste graphique ou de la copie ;
- Ilots pour le travail en différenciation, pour les manipulations en mathématiques ou en sciences ;
- Espace de regroupement pour organiser des échanges oraux ou pour préparer en binômes

Tant pour l'organisation des travaux en autonomie que pour la différenciation, le professeur doit pouvoir disposer d'un matériel pédagogique de qualité. Le concours de l'équipe de professeurs d'un même niveau ou d'un même cycle est requis pour construire et mutualiser des jeux, du matériel de manipulation. La suppression du fichier en lecture et en mathématiques permet de faire des économies substantielles au profit d'achats réfléchis, en prenant appui sur les ressources EDUSCOL.

Organiser le travail en autonomie

Le travail en autonomie fait l'objet d'un apprentissage progressif. En début d'année scolaire, le professeur donne aux élèves des habitudes de travail en les aidant à devenir plus autonomes et en les aidant à développer de la persévérance dans les tâches. Il construit avec eux les règles de fonctionnement qui régissent cette forme de travail. Au cours préparatoire et au cours élémentaire, les travaux proposés en autonomie sont très cadrés et ont toujours été préalablement travaillés collectivement.

Le travail proposé fait référence aux apprentissages en cours. Il ne s'agit pas d'une activité occupationnelle : il concerne un entraînement qui porte sur une notion déjà étudiée.

La tâche est à la portée de l'élève. Ni trop facile, ni trop difficile, le travail demandé doit éviter le risque de découragement et de désintérêt. L'effectif allégé favorise une connaissance très fine des élèves qui évite ces écueils.

L'élève a recours à des aides pour effectuer son travail en autonomie : l'enseignant ou un pair dans le cadre d'un tutorat organisé préalablement ; outils d'aide variés (cahiers de référence, affichages didactiques). Le professeur s'assure que les élèves ont bien identifié la nature et les finalités de la tâche. Il s'assure que les consignes sont bien comprises ; il consacre le temps nécessaire au démarrage de l'activité. Il supervise l'avancée des travaux pour relancer l'intérêt et lever les obstacles.

Le travail en autonomie requiert beaucoup de matériel, souvent construit par le professeur. Le concours des membres de l'équipe enseignante d'un même niveau de classe est utile pour construire des jeux et exercices pédagogiques.

Le cadre est clairement identifié par l'élève : localisation du matériel à utiliser, organisation temporelle. Le temps dévolu est fixé préalablement par le professeur et indiqué de manière précise. Des outils tels que pendule, sablier, montre, permettent à l'élève de mieux planifier sa tâche.

Il est possible de mettre progressivement en place un plan de travail personnalisé permettant de travailler seul, quand le professeur est occupé avec certains élèves. Cet outil ne comprend pas plus de trois tâches à effectuer sur un temps donné. Les plans de travail hebdomadaires ne sont pas adaptés aux élèves de CP et de CE1.

Les travaux méritent systématiquement une évaluation du professeur et, si besoin est, une remédiation immédiate, ce qui est facilité par l'effectif restreint.

Si le travail en autonomie permet une meilleure prise en compte de l'hétérogénéité des élèves, il requiert la vigilance du professeur. Il n'est pas envisageable que des élèves de cours préparatoire soient livrés à eux-mêmes plus d'une quinzaine de minutes. Le professeur ne peut s'isoler avec un groupe pendant un trop long moment, laissant les autres élèves, inoccupés ou bloqués par les obstacles rencontrés.

Certaines tâches ne peuvent être réalisées sans l'aide du professeur. Par exemple, l'entraînement du geste graphique au cours préparatoire nécessite sa présence pour corriger immédiatement les postures inadéquates. De même, la rédaction, encouragée dès le début de l'année, nécessite l'aide d'un adulte. La phase d'élaboration orale préalable du message, en présence du professeur est fondamentale, notamment parce qu'elle permet la prise de conscience des transformations nécessaires d'un propos oral en phrase destinée à être écrite.

Attirer l'attention des professeurs sur des modalités de travail contre-productives

Des décroissements et des regroupements entre classes trop fréquents peuvent mettre l'élève en difficulté, a fortiori quand il est très jeune. La perte de temps due aux déplacements, le risque de dispersion et la dérive de groupes de niveau font que ces modalités d'organisation doivent être limitées (au plus deux fois par semaine). Au CP, un élève a besoin en priorité d'un professeur référent pour s'inscrire dans des apprentissages sécurisés.

L'organisation du travail différencié s'apparente parfois à des « ateliers tournants », auxquels auront participé tous les élèves au terme de la demi-journée de classe.

Le conseiller pédagogique aidera le professeur à recentrer l'organisation sur des groupes de besoins et à privilégier des séances où tous travaillent la même compétence. La constitution de groupes de besoin requiert une réflexion approfondie. Lorsqu'il s'agit de remédier à une difficulté particulière, il convient de constituer de petits groupes d'élèves de niveau homogène, et de les faire travailler sur une compétence bien identifiée. Pour cela, une identification fine des besoins sera préalablement effectuée.